

Publié le 9 décembre 2021

Les Epl dans la presse (9 décembre 2021)

De Clermont-Ferrand à Marseille en passant par La Réunion, les Entreprises publiques locales interviennent dans les territoires pour faciliter les actions publiques. Petit tour d'horizon.



Clermont Métropole booste ses réseaux de chaleur

« **70 km de réseaux de chaleur d'ici à 2026 à destination de plus de 20 000 équivalents-logements**, c'est l'objectif de Clermont Auvergne Métropole qui prévoit une accélération dans le déploiement de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables ou de récupération » (News Tank Cities - 29 novembre 2021). L'agence de presse précise que l'investissement s'élèvera

environ à 65 M€. La Métropole assure que le « nouveau développement permettra d'économiser environ 25 000 tonnes supplémentaires de CO² par an, soit l'équivalent du retrait de 10 000 voitures ». Le Schéma de transition énergétique et écologique de la Métropole, adopté en février 2019, a pour objectif d'être **un territoire à énergie positive d'ici à 2050**. Pour relever le défi, plusieurs grands chantiers ont été lancés ou sont en cours de réalisation ou programmés : création d'un nouveau réseau au sud du territoire pour desservir le quartier Saint-Jacques et une partie des communes d'Aubières et de Beaumont, intégrant l'actuel réseau de chaleur de Beaumont dont le contrat d'exploitation actuel arrive à échéance à la fin 2023 ; extension de 15 km des réseaux de chaleur urbains existants, passés sous compétence métropolitaine en 2017. A noter que ce déploiement permettra, d'ici à fin 2022, d'alimenter des écoles, résidences et copropriétés, sur les secteurs de Estaing, Gare, et République, et des bâtiments emblématiques comme le 92^e Régiment d'infanterie ou le site Cataroux Michelin.

A Marseille, la Cité scolaire internationale Jacques Chirac sera livrée en 2024

Située entre la tour CMA CGM et le Dock des Suds à Marseille, **la Cité scolaire internationale accueillera, en 2024, 2 190 élèves de la primaire au lycée**. La première pierre de ce vaste chantier a été posée le 25 octobre dernier. Un « oasis » pédagogique au cœur du quartier Euroméditerranée, comme le présente Rudy Ricciotti, peut-on lire dans la Gazette des communes. Rudy Ricciotti et l'agence Carta et associés auront à mener à bien ce chantier hors-normes (27 000 m² de surface de plancher). L'école verra le jour sur deux parcelles (8 800 m²) de la Zac de la Cité de la Méditerranée. « Cette école est un condensé de l'Europe : un maximum de densité dans un minimum d'espace », assure Roland Carta. Les architectes auront dû relever le défi d'inscrire le bâtiment dans un périmètre restreint. En respectant un paramètre environnemental : l'obligation de préserver 20 % de la surface de pleine terre. « On est dans une double dimension : l'enceinte qui protège les enfants du bruit de la ville, un espace fermé comme l'école laïque du XIX^e siècle et en même temps une école ouverte sur la ville et le monde, avec la rue qui la traverse », confirme le concepteur du Mucem.

« Au croisement d'un quartier de l'arrière-Port paupérisé et d'un centre d'affaires dynamique, la Cité scolaire internationale entend relever le gant d'une « jonction sociale », pour reprendre les termes de l'adjoint au maire de Marseille : « Nous devons réussir à en faire à la fois un lieu de mixité et d'égalité des chances ainsi que d'attractivité territoriale ». La Cité scolaire internationale mobilisera un budget total de 100 millions d'euros, cofinancé par la Région Sud (49 %) pour 1 100 lycéens, le Département des Bouches-du-Rhône (37 %) avec 600 collégiens et la Ville de Marseille (14 %) avec 400 primaires. Le chantier est piloté par la **Société publique locale d'aménagement Area Paca** (Agence régionale d'équipement et d'aménagement) », lit-on dans l'hebdomadaire. Le démarrage des travaux est prévu au premier trimestre 2022 et l'ouverture annoncée pour la rentrée scolaire 2024.

La Soleam élargit son champ d'action

Dans son édition du 25 novembre, TPBM assure que **la Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire métropolitaine (Soleam)**, dans l'agglomération marseillaise, élargit son champ d'action. « Bras aménageur de l'ex-communauté urbaine Marseille Provence-Métropole, la Spl vient de voir deux nouvelles communes entrer à son capital : les villes de Roquefort-la-Bédoule et de Salon-de-Provence ». La ville de Salon-de-Provence (45 000 habitants) a acquis auprès de la métropole Aix-Marseille-Provence 106 actions de la Spl (montant : 10 600 euros, soit 0,2 % du capital) pour lui confier **une mission d'aménagement des espaces publics des Canourgues (80 ha)**, quartier prioritaire de la ville (QPV). Le mandat d'une durée de quinze ans se monte à 25,2 millions d'euros TTC, une dépense prise en charge par la ville (43,12 %) et la Métropole Aix-Marseille-Provence (56,88 %). De son côté, **la commune de Roquefort-la-Bédoule (5 500 habitants) a racheté les parts de la commune de Cassis** dans la Spl (106 actions pour 10 600 euros, soit 0,2 % du capital). La commune de l'est marseillais va confier à la Soleam le pilotage du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire.

La prise de contrôle de la Sedre (La Réunion) validée

Le Journal de la Réunion révèle que « l'opération de prise de contrôle du bailleur social Sedre par la mairie de Saint-Paul et Action logement vient d'être validée par l'Autorité de la concurrence ». La mairie de Saint-Paul mise sur l'arrivée d'Action logement pour dynamiser différents projets, dont la Zac renaissance, à Plateau-Caillou. Plus d'un mois après le dépôt de dossier par Action logement et la mairie de Saint-Paul, l'Autorité de la concurrence a donné son feu vert à leur prise de contrôle commune de la Sedre. Action logement devait prendre une place plus importante dans le capital de la Sedre. Ce bailleur social, dont la mairie de Saint-Paul possédait jusqu'ici 41 % des parts, est son bras armé pour des opérations d'aménagement et de construction de logements.

Par Stéphane MENU